

## Municipalité de Saint-Anicet



### AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**, par la soussignée, directrice générale, de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal, **lundi le 5 mars 2018 à 19h30**, à la salle du conseil, au 333, avenue Jules-Léger, à Saint-Anicet.

Au cours de cette session, le Conseil doit statuer sur les demandes suivantes:

---

***Nature et effets : DM-02-2018***

La demande de dérogation mineure consiste à permettre :

- la construction d'un garage isolé d'une superficie de 121.2 mètres carrés au lieu de 80 mètres carrés,
- une clôture de 1.2 mètre de haut au lieu de 1 mètre sur la limite latérale gauche dans la bande panoramique et de 1.2 mètre au lieu de 1 mètre dans la marge de recul avant;
- un cloture de 1.83 mètre au lieu de 1 mètre sur la ligne de propriété dans la bande panoramique longeant le lot 2 843 474.

***Identification du site concerné : Immeuble situé au 1760, 68<sup>e</sup> Rue***

---

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à ces demandes.

Donné à Saint-Anicet, ce 14 février 2018.



Lyne Viau  
Directrice générale

---